

## BILAN DE COMPETENCES – AVENIR EVOLUTION INTERMEDIAIRE

APPRENEZ A MIEUX VOUS CONNAITRE ET EXERCEZ LE METIER QUI VOUS CORRESPOND !

\*\*\*\*\* 5 / 5 (20 avis Google)

Formation en face-à-face (Présentiel ou Distanciel), un consultant à chaque séance  
Réflexion personnelle en distanciel Asynchrone, à domicile.

### INFORMATIONS

Durée	19 h (dont 12h en face-à-face et 7h en distanciel asynchrone)
Réf.	CC-BC-AVE02
Tarif	<b>1800,00 € HT</b> – Plusieurs sources de financement possibles* (*CPF, OPCO, entreprise, auto-financement, etc.)
Délais	Accès à la formation tout au long de l'année
Type de formation	Individuelle, face-à-face

### LES OBJECTIFS

- Analyser votre personnalité, vos comportements afin de définir un projet professionnel et/ou personnel qui vous ressemble.
- Déterminer vos compétences acquises, vos besoins, vos valeurs, vos ressources
- Appréhender vos savoirs, savoir-faire et savoir-être.
- Améliorer votre niveau de satisfaction au travail.
- Développer votre employabilité et sécuriser votre parcours.
- Développer des dispositions à vous orienter et piloter sa carrière de façon autonome.

### COMPÉTENCES VISÉES

#### 1. Faire des choix pertinents

Le bilan de compétences vise à développer les compétences permettant de faire des choix pertinents en matière d'orientation professionnelle à travers une meilleure évaluation de ses compétences, une connaissance approfondie de soi et une plus grande compréhension de ses freins et qualités.

#### 2. Analyser le Marché de l'Emploi

Le bilan de compétence vise à développer les compétences permettant d'analyser efficacement le marché de l'emploi, à décomposer les savoirs, savoir-faire et savoir-être attendus par les employeurs, à reconnaître les connaissances et apprentissages à acquérir et définir le parcours de formation à suivre pour les compléter.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme suit les trois phases réglementaires inscrites au Code du travail, article L. 6313-1 et R6313-4. La durée de ces différentes phases est limitée à 24h au total et dépend de la formule de bilan de compétences choisie par le(a) bénéficiaire.

#### Étape 1 : Phase préliminaire

- ✓ Analyse de la demande du (de la) bénéficiaire,
- ✓ Détermination du format le plus adapté à la situation et au besoin,
- ✓ Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan.

#### Étape 2 : Phase d'investigation

- ✓ Bilan personnel et tests d'orientation et de personnalité :
  - Analyse du parcours personnel et professionnel,
  - Exploration des valeurs, centres d'intérêts, motivations et personnalité,
  - Réflexion autour des équilibres de vie.
- ✓ Analyse métier /marché et recherches documentaires :
  - Exploration des voies d'évolution professionnelle possibles,
  - Analyse des compétences : savoir, savoir-faire et savoir-être,
  - Identification des « possibles », définition du projet et du plan d'action.

## LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Tests spécialisés** : centres d'intérêt, personnalité, intelligence émotionnelle, entrepreneuriat.
- **Autoévaluation** : satisfaction et performance, valeurs, qualités.
- **Apports de connaissances** : marché de l'emploi, connaissances métiers et formations, aides et institutions et financements.
- **Enquêtes-métiers** : rencontre avec des professionnels des secteurs ou métiers visés.
- **Livrets Convergence** : ils viennent élargir et guider votre réflexion.
- **Synthèse de fin de bilan** : rédigée par le(la) bénéficiaire, il reprend l'ensemble des étapes du bilan, permettant de fixer et structurer les acquis afin d'optimiser la réussite du projet professionnel.

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

### POUR QUI ?

Le bilan de compétences s'adresse à tous les publics :

- Salarié(e)s
- Demandeur(euse)s d'emploi
- Indépendants, profession libérale
- Sans activité professionnel
- Agent public
- Chef d'entreprise

### SITUATIONS DE HANDICAP

La formation est accessible à toutes les situations de handicap dans la limite des compétences, moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la formation (présentiel, accueil dans un lieu accessible à mobilité réduite, visioconférence).

### PREREQUIS

- Une bonne compréhension de la langue française est nécessaire pour utiliser les supports de formation, tests et questionnaires.
- Dans le cas où le(la) bénéficiaire ne maîtriserait pas parfaitement la langue française, un test de français pourra lui être proposé.

### Étape 3 : Phase de conclusion

- ✓ Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation,
- ✓ Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- ✓ Définition des modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.

## MODALITÉS D'ACCÈS

Chaque demande de prestation est assujettie à la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis sous format électronique par email ou par voie dématérialisée par le biais de l'application [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr). Après acceptation du devis et signature du contrat, ou de la convention de formation, la prestation peut démarrer en respectant un délai minimum de 14 jours calendaires.

## EVALUATION

Évaluation des compétences acquises via un questionnaire en ligne

## LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- **Un accompagnement pas à pas, personnalisé** (présence du formateur à chaque séance)
- **Mise en situation réelle** par le biais d'enquêtes métier en lien des professionnels du métier et/ou du secteur envisagé
- **Une analyse personnelle et professionnelle** permettant de s'orienter plus efficacement
- **Rédaction d'un document de synthèse** qui reprend tous les apprentissages du bilan
- **Mise en place d'un plan d'action détaillé et suivi de sa réalisation sur 6 mois post-bilan**
- **Le bilan de compétences est délivré par des praticiens certifiés** : véritables soutiens dans la durée, nos professionnels vous accompagnent tout au long du parcours de formation.
- **Un suivi personnalisé à +6mois post formation** : il permet d'accompagner à court et moyen terme la mise en œuvre optimisée de votre projet professionnel.